

Union des Syndicats Force Ouvrière du Ministère chargé de l'Agriculture et de ses Établissements publics  
A Paris, le 13 novembre 2018

## Compte-rendu du comité technique formation continue du 13 novembre 2018

Ce comité était présidé par Laurence VENET-LOPEZ, adjointe au chef du SRH

**FO Agriculture** était représentée par Malika FADLANE, Anne BOISTEAUX, Nicolas GILOT et Pascal VILLARD

### AP 2022

Aucune ébauche du volet formation AP 2022 n'est parvenue dans les ministères.

### E-formation

Un groupe de travail va être programmé.

### Compte personnel de formation (CPF)

[La note de service n° 2018-451 relative au déploiement du CPF](#) a été publiée en juin 2018.

L'administration se rapprochera de la DGAFP pour une expertise du recours au CET prévu dans la note de service et **auquel FO est opposée**.

**FO rappelle à l'ensemble des agents, la nécessité d'ouvrir son CPF avant le 31 décembre 2018.**

Les commissions CPF, sont installées au niveau des DRAAF/DAAF. **FO Agriculture** affirme son attachement au principe républicain d'égalité et sera attentive à l'homogénéité de traitement des dossiers.

L'administration s'est engagée à dresser un bilan au terme de l'année 2019.

### FORMATIONS INFOMA

#### *Préparation au concours interne IAE*

Le nombre d'inscrits à la préparation est passé de 6 à 29 en 5 ans. Le niveau de formation initiale des stagiaires est élevé (bac + 2 et bac +5). Toutes les classes d'âge sont représentées. La répartition femmes/hommes est équilibrée. 72% des candidats sont des TSMA. La formation se déroule sur 2 ans à Agrosup Dijon.

#### *Formation d'accès aux fonctions d'encadrement*

Cette formation, de 4,5 jours, est obligatoire pour les agents accédant à la catégorie A par examen professionnel ou liste d'aptitude.

#### **Démarche de labellisation Égalité/Diversité : formation et sensibilisation/communication**

Les agents du MAA seront concernés par l'action entamée par celui-ci pour la gestion de leur carrière. L'activité fonctionnelle des agents ne sera pas encadrée par la labellisation du MAA pour certaines affectations. A titre d'exemple : les établissements d'enseignement supérieur, les établissements publics du MAA, DDI.

L'obtention du double label Égalité/Diversité impose un plan de formation et de communication. Deux types d'action sont prévus :

- 1/ La présentation de la démarche à l'ensemble des agents.
- 2/ La formation des cadres, recruteurs, agents en charge de la gestion des ressources humaines, référents Égalité/Diversité, acteurs de prévention, jurys de concours, représentants du personnel siégeant dans les instances.

**FO** demande que chacune de ces actions fassent l'objet d'un bilan distinct.

#### Conclusion

**FO** affirme son attachement au principe républicain d'égalité et revendique que les demandes de CPF soient examinées sur la base de critères nationaux homogènes.

**FO** rappelle à l'ensemble de la communauté de travail la nécessité d'ouvrir son CPF avant le 31 décembre.

Vos représentants **FO Agriculture**

Pour ouvrir votre CPF avant le 31 décembre 2018, un seul site :  
[compte personnel de formation](#)

Suivez toute l'actualité sur notre site : [fo-agriculture.fr](http://fo-agriculture.fr)

**Le 6 décembre je sais pourquoi je vote Force Ouvrière**

